

Bulletin municipal d'information N° 51 - Janvier 2025

# Berzé-la-Ville



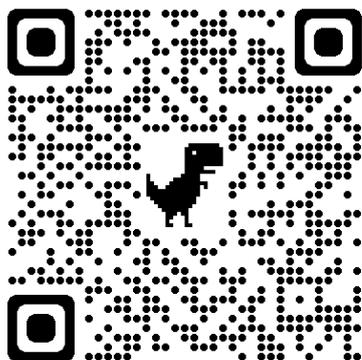
Berzé-la-Ville



Mâconnais-Beaujolais  
AGGLOMERATION

Suivez toute notre actualité sur notre site internet : [www.berzelaville.fr](http://www.berzelaville.fr)

Scannez le QR code pour accéder au site internet de Berzé-la-Ville



Installez PanneauPocket sur votre smartphone

LA MAIRIE  
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE  
AVEC PANNEAUPOCKET

1 Téléchargez l'application PanneauPocket  
2 Recherchez votre commune  
3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

PANNEAUPOCKET  
Informez et alertez les habitants

Disponible gratuitement sur

TERRES SECRÈTES  
Depuis 1928

Partager notre cave

SAINT-VÉРАН  
APPELLATION SAINT-VÉРАН CONTRÔLÉE  
Cuvée de Montceau

CAVEAU DE PRISSÉ  
DÉGUSTATION & ENOTOURISME  
OUVERT 7/7 | 03 85 37 64 69

VIGNERONS DES TERRES SECRÈTES  
EN BOURGOGNE DEPUIS 1928  
[terres-secretes.com](http://terres-secretes.com)

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, SACHEZ APPRÉCIER AVEC MODÉRATION.

## Sommaire

Page

- 1 L'ÉDITO du Maire  
Les communes... Heureusement !
- 3 Tous aux jeux !
- 4 L'ÉQUIPE communale
- 5 Les AUTORISATIONS de travaux
- 6 Un BUDGET maîtrisé
- 7 Les TRAVAUX continuent
- 14 Nos ÉCOLES maternelle et primaire
- 19 Le SPORT et la CULTURE
- 22 Les SOLIDARITÉS
- 28 Mâconnais Beaujolais Agglomération
- 30 Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
- 33 Les ASSOCIATIONS
- 42 État-civil 2024
- 43 Les RÉCEPTIONS

Vie pratique  
Calendrier



Magazine édité par la commune de Berzé-la-Ville,  
Mairie, 2 rue des Écoles, 71960 Berzé-la-Ville

Directeur de la publication : Éric FAURE

Rédaction et mise en page : le maire, les adjointes et adjoint, les conseillères et conseillers.

Date de parution : janvier 2025

Imprimeur : bprim - Immeuble « Le Saint-Amour », 95 rue Pouilly  
Loché, 71000 Mâcon Loché



Crédits photos : Mairie de Berzé-la-Ville, les associations, Gérard Coulon correspondant de presse



## Les communes... Heureusement !

Chères berzéennes, chers berzéens,

Le 106<sup>e</sup> Congrès des communes et intercommunalités du 19 au 21 novembre a été l'occasion de démontrer que :

**Heureusement  
les communes sont là pour les citoyens.**

Pour l'école, le sport, la culture, les transports, le soutien des personnes âgées, pour tout ce qui fait la vie. Heureusement même pour l'Etat, dont elles sont le partenaire et pour lequel elles assument de plus en plus de missions.

Et heureusement que l'AMF (Association des Maires de France) est là pour les communes ! C'est une association reconnue d'utilité publique, qui a pour vocation de porter la parole des maires et présidents d'intercommunalité. Elle n'a de force que celle de ses adhérents, de sa représentativité, de son unité.

Cette édition du Congrès de l'AMF a été celle de tous les records de participation, avec plus de 10 500 élus présents au Congrès et 60 000 à son Salon.

Au Congrès, l'AMF a pu montrer la réalité de la France, qui surmonte les défis sociaux, économiques, écologiques, démocratiques, grâce à l'engagement de 498 000 élus locaux, dont une grande majorité de bénévoles.

L'image des maires rassemblés par milliers au sein du Congrès en « écharpe noire » pour mettre en exergue l'opposition aux mesures budgétaires proposées par le gouvernement a marqué les esprits.

Après des années de défiance, de parole non tenue de l'Etat notamment en matière de compensation des impôts nationalisés, de transferts de charges, de mise en cause de la gestion des collectivités, le temps est venu de reconstruire la confiance pour redresser le pays. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il faut sortir du centralisme budgétaire et juridique qui a conduit la France à détenir le record du monde des prélèvements obligatoires, et à avoir en parallèle de moins en moins de service public sur le terrain. Les vraies économies locales sont celles qui allègent les charges locales, toutes ces contraintes normatives dont le coût exorbitant n'est plus à démontrer.

Les associations représentatives des élus du bloc communal ont unanimement et fermement exprimé leur opposition aux 10 milliards d'euros de prélèvements que l'Etat entend imposer aux communes et à leurs groupements dans le cadre des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2025. Elles sont solidaires face à des mesures injustes dont l'ampleur est inégalée et menacent directement l'action des collectivités au service des Français. Ce sont les habitants d'aujourd'hui qui vont être pénalisés par le repli des services publics de proximité ; ce sont leurs enfants qui vont pâtir d'une décélération des investissements concourant à la lutte contre le réchauffement climatique.





Les associations du bloc communal ne sont pas responsables de la dérive des comptes publics, votent leur budget à l'équilibre et contrairement à l'État, leur dette est stable depuis les premières lois de décentralisation. Conscientes de la nécessité pour l'État de réduire ses déficits, elles appellent le Gouvernement et le Parlement à modifier le projet de loi de finances de manière à rétablir la confiance et le dialogue indispensables avec les maires et les présidents d'intercommunalité pour surmonter la crise des finances publiques que notre pays traverse.

Malgré ce contexte national et international anxiogène et morose, notre beau village de Berzé-la-Ville poursuit son chemin. Nous avons passé le cap des 700 habitants et convivialité, bienveillance et respect restent les maîtres mots qui animent nos relations.

Cette année 2024 et en particulier grâce à nos associations nous avons eu de nombreuses occasions de nous retrouver et de profiter de moments conviviaux, culturels et festifs. Ces associations sont le fer de lance de l'animation et de la vie sociale de notre village et je tiens à les remercier.

Les chantiers et projets initiés précédemment se sont concrétisés cette année.

- La restauration des peintures murales de notre église « Notre Dame de la Purification », réalisée en partenariat avec les Amis du Vieux Berzé, s'est achevée en juin.
- Pour faire les accotements de nos routes et chemins, nous avons acheté une épareuse neuve qui sera livrée début 2025 et pour laquelle nous avons bénéficié gracieusement d'une machine de prêt cet automne.
- La première phase de l'enfouissement des réseaux électrique, éclairage public et téléphonique par le SYDESL au hameau de Marie est terminée.
- Le Chantier du renouvellement de notre éclairage public vétuste par des luminaires LED s'est achevé cet été. Ce projet subventionné par le SYDSEL dans le cadre de l'appel à projet « Fonds Vert » nous permet de réduire notre consommation énergétique tout en luttant contre le réchauffement climatique.
- Le remplacement des fenêtres simple vitrage du bâtiment Mairie-Cantine-Bibliothèque par des fenêtres double-vitrage est planifié début 2025.

Enfin, je veux remercier l'ensemble de notre personnel communal qui œuvre quotidiennement pour le bien-être des habitants de notre commune. Leur engagement vous permet de bien vivre à Berzé-la-Ville.

Notre commune a été endeuillée par le décès d'habitants : Yves PINSARD, Raymond DUCROUX, Louis LAPALUS, Gaëtan MONCHOVET et notre village accueille avec bonheur 5 nouveau-nés.

C'est avec plaisir que le conseil municipal et moi-même vous invitons à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire,

**le vendredi 17 janvier 2025  
à 19h00 à la salle d'évolution de l'école.**

Je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2025.

Éric FAURE, Maire



## Tous aux jeux !



### Le Maire Éric FAURE

Titulaire au Conseil Communautaire Mâconnais Beaujolais Agglomération MBA

### Les adjointes et adjoint

#### 1ère adjointe : Sandrine HERNANDEZ

Finances et urbanisme.

Suppléante au conseil communautaire

Mâconnais Beaujolais Agglomération MBA



#### 2ème adjoint : Gilles GALLAND

Voirie et bâtiments communaux

#### 3ème adjointe : Blandine MORLAT

Vie scolaire et périscolaire, animation, enfance-jeunesse



### Les conseillères et conseillers



François  
BOUGET



Christine  
LAPALUS



Christophe  
CHANUT



Catherine  
DITLECADET



Sophie  
SALL



Orjan  
JACQUET



Christophe  
JUVANON



Thomas  
BURTIN



Paul-Antoine  
MAUGUIN



Jordan  
GUILLEMAUD



# L'équipe communale



**Séverine Aubagne a intégré l'équipe en septembre 2024**

Elle est présente pour les enfants sur le temps méridien. Elle participe également à l'entretien des salles communales.



**M. Dominique Recchia encadre les parties de foot**



**Romain GÉRAUD et Alexandre DUPASQUIER réalisent la plantation des arbres en bordure du terrain multisports**



**Elodie RIBEIRO et Illona RECCHIA accueillent et accompagnent les enfants à la cantine.**

**Laure NEVEU est secrétaire.**



**Nadia RECCHIA.**



**Huguette CARVALHO après la garderie du matin intègre la classe de maternelle.**



# Quelles autorisations, pour quels travaux ?

## TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

## TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :  
**DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET  
CHANGEMENT DE MENUISERIES  
EXTÉRIURES : **DP**

## GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

## PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

MUR DE CLÔTURE,  
CLÔTURE  
**DP**

PORTAIL  
**DP**

## CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

## VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 40 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

## DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.



6

# Un BUDGET maîtrisé...

Situation au 30 novembre 2024

| Dépenses de fonctionnement          | 387 658 € | Recettes de fonctionnement           | 424 517 € |
|-------------------------------------|-----------|--------------------------------------|-----------|
| Charges à caractère général         | 105 058 € | Atténuation des charges              | 18 993 €  |
| Charges de personnel                | 224 628 € | Produits de service                  | 45 223 €  |
| Opération d'ordres                  | 7 046 €   | Impôts et taxes                      | 6 499 €   |
| Autres charges de gestion courante  | 36 943 €  | Fiscalité locale                     | 269 660 € |
| Charges financières                 | 251 €     | Dotations et participations          | 83 591 €  |
| Charges spécifiques                 | 8 €       | Autres produits de gestion courantes | 549 €     |
| Atténuation de produits             | 13 724 €  | Produits financiers                  | 2 €       |
| Dépenses d'investissement*          | 148 685 € | Recettes d'investissement            | 162 795 € |
| Dotations, fonds divers et réserves | 15 356 €  | Opération d'ordre                    | 7 046 €   |
| Remboursement des emprunts          | 21 025 €  | Dotations, fonds divers et réserves  | 121 160 € |
| Immobilisations corporelles         | 112 304 € | Subventions                          | 34 589 €  |



## Les subventions versées

|                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| Coopérative scolaire              | 2 186.00 € |
| ADMR Aide à domicile              | 786.50 €   |
| Ecole de musique AIDCA            | 750 €      |
| Musival                           | 715 €      |
| Football club de La Roche Vineuse | 700 €      |
| Comité de jumelage                | 500 €      |
| Société de chasse                 | 220 €      |
| SOU des Écoles                    | 200 €      |
| Amis du Vieux Berzé               | 200 €      |
| L'Écho Loc'                       | 200 €      |
| Don du sang                       | 100 €      |
| Club de l'amitié                  | 100 €      |
| Prévention routière               | 50 €       |
| DDEN Délégué éducation nationale  | 50 €       |
| PEP 71                            | 50 €       |
| Association Eau Vive Animation    | 50 €       |
| Total                             | 6 857.50 € |



**SP<sup>2</sup>ID**

Sablage Peinture / Poudrage Industrie

**DUPONT**

71960 LA ROCHE VINEUSE

03 85 35 74 88

spidupont@orange.fr    Site : www.franck.dupont.com



# ... les TRAVAUX continuent

## La conservation du patrimoine

### L'Église Notre-Dame de la purification

#### • La restauration des peintures

Après une phase concernant le chœur et une autre en 2021 pour l'abside, c'était au tour des peintures murales du transept et des deux chapelles latérales d'être restaurées. Nous avons signé une convention de partenariat avec les Amis du Vieux Berzé (AVB) afin que l'association nous aide dans l'étude et la conduite de ce projet qui comprenait également la restauration des autels en bois.

Le chantier attribué à l'atelier ARCAMS d'Autun a démarré en septembre 2023 avec les deux restauratrices en peintures murales, Alice Breuillard et Noémie Batte qui ont effectué un travail de grande qualité. Il s'est achevé en juin 2024.

Le coût du projet de **42 500 € HT** a été financé selon la répartition suivante :

| DRAC     |       | Département |       | Etat    |       | Don AVB |       | Commune |       |
|----------|-------|-------------|-------|---------|-------|---------|-------|---------|-------|
| Montant  | Taux  | Montant     | Taux  | Montant | Taux  | Montant | Taux  | Montant | Taux  |
| 16 280 € | 38,3% | 7 326 €     | 17,2% | 8 954 € | 21,1% | 5 470 € | 12,9% | 4 470 € | 10,5% |



#### Travaux de restauration des peintures de l'église subventionnés par :

- La DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles)
- Le Conseil Départemental de S&L
- La Préfecture de S&L, DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- L'association les AVB (Amis du Vieux Berzé)
- La commune de Berzé-la-Ville



Nous fêtons la fin de ce projet par une inauguration aux beaux jours, en mai ou juin 2025.

#### • Le démoussage de la toiture

La toiture, dont celle du clocher, a été entièrement démoussée par l'entreprise locale MCZ. Le coût de 4 150 € HT a été financé par la commune et par un don de 700 € des AVB.

#### • L'éclairage

Nous avons remis à niveau l'éclairage intérieur avec des spots LED permettant de mettre en valeur les peintures restaurées.



## L'amélioration du cadre de vie

### L'enfouissement des réseaux au hameau de Marie

La première tranche de l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de l'éclairage public au hameau de Marie est terminée. Le coût des travaux de 94 850 € HT a été financé par le SYDESL, avec un reste à charge pour la commune estimé à 17 581 €.

La seconde tranche des travaux est programmée sur 2025. Le coût des travaux est chiffré à 51 043 € HT. Il sera financé par une subvention du SYDESL avec un reste à charge pour la commune estimé à 9 011 €.

### Les travaux sur le réseau d'eau

#### • Le nouveau réservoir du Perret

La commune de Berzé-la-Ville était alimentée à l'origine par 2 sources :

- la source des Cochets pour le bourg et les hameaux situés en contrebas
- la source Trélat pour le secteur environnant des Sauzet, et par refoulement les hameaux les plus élevés (le Perret, les Chardignys, le Vernay).

L'eau captée était stockée dans un petit réservoir.

Aujourd'hui, l'approvisionnement en eau est assuré par l'usine de production de SAONE GROSNE située sur la commune de Chaintré. L'eau provient en totalité du champ captant se trouvant sur la commune de Crèches-sur-Saône en bord de Saône. Elle est distribuée sur la totalité du territoire du Mâconnais, dont Berzé-la-Ville par le réseau syndical situé à la Croix Blanche.

Les ouvrages de stockage sont au nombre de 3 sur la commune :

- le réservoir des Cochets d'une capacité de stockage de 27 m<sup>3</sup>.
- le réservoir Trélat de 18 m<sup>3</sup>.
- le réservoir du Perret de 47 m<sup>3</sup>.

Aujourd'hui, ces 3 ouvrages sont sous-dimensionnés, en particulier lors de période de pointe, de casse de canalisations ou d'intervention sur les réseaux.

Face à l'augmentation de la population et afin de sécuriser à long terme l'alimentation en eau potable, le Syndicat Mixte des Eaux de la Petite Grosne a décidé de construire un nouvel ouvrage de stockage.

Cet ouvrage, implanté en partie haute de la commune et à proximité immédiate de l'existant, aura 3 fonctions principales :

- assurer et garantir l'approvisionnement en eau du secteur Nord de la commune,
- améliorer la réalimentation générale de la commune en cas de dysfonctionnement de la station relais Trélat, en sécurisant la desserte jusqu'au réservoir du Cochet en partie basse de la commune.
- optimiser l'exploitation du réseau de la commune, par exemple lors des nettoyages annuels des réservoirs.

En complément, l'augmentation du volume de stockage apportera une meilleure protection de la commune pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

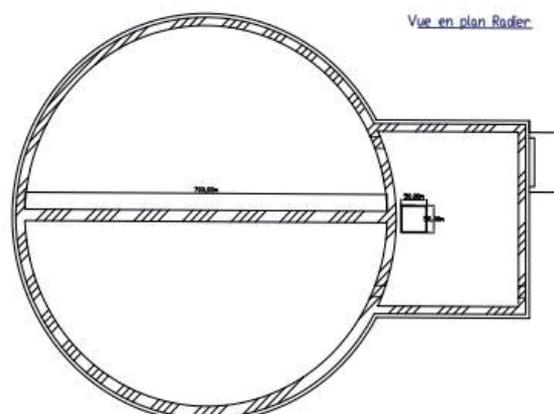
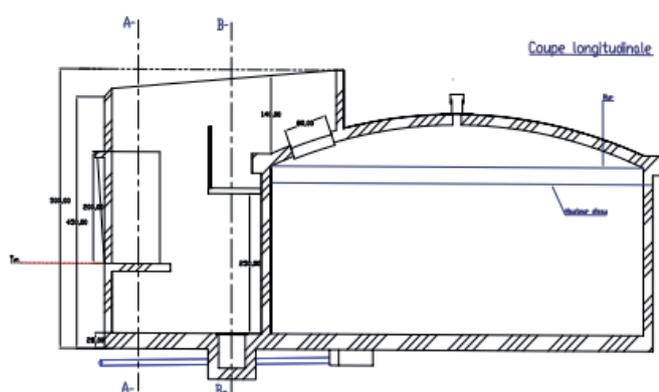
Ce nouveau réservoir de 2 x 50 m<sup>3</sup> rendra possible la sécurisation de la desserte de la commune et améliorera l'exploitation du réseau par la réalisation de vidanges optimisées.



Le coût des travaux est estimé à 350 000 € HT ainsi réparti :

- génie civil et terrassements : 220 000 € HT
- canalisations : 80 000 € HT
- accessoires électriques, télécommunication et divers : 50 000 € HT

La totalité de la dépense est supportée par le Syndicat Mixte des Eaux de la Petite Grosne.



### • Les travaux sur les canalisations

Au Perret, une réfection de canalisation pour résoudre les problèmes de débit insuffisant est inscrit au programme de travaux 2025. Sur ce même programme, la réfection de 240 mètres de tuyauterie sera engagée, afin de limiter les fuites.

Il s'agit de la dernière programmation de travaux avant la dissolution du syndicat des eaux de la Petite Grosne et reprise de la gestion de l'eau potable par MBA Mâconnais Beaujolais Agglomération.

### • Le prix de l'eau

En 2024, le prix de l'eau a connu une augmentation importante, devenue nécessaire en raison notamment de l'augmentation des coûts de l'énergie électrique et du programme d'investissement. La part fixe de la facture est passée de 75 à 95 euros annuels. En séance du 25 septembre 2024, il a été décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau en 2025.



## Le projet de salle culturelle

Le 12 janvier 2024 a eu lieu la réunion publique concernant les ZAER, Zones d'accélération des énergies renouvelables. À l'issue de cette dernière a été abordé le sujet de la salle associative et culturelle.

De nombreuses voix se sont opposées à ce projet. Les arguments liés à la voirie et secours, aux nuisances sonores, associés à l'hypothétique octroi de toutes les subventions envisagées, ont entraîné la mise en sommeil de ce projet.

La table de ping-pong est installée  
au terrain multi-sports



## L'aménagement du local technique

De la conception des plans à la réalisation finale, nos agents techniques ont bâti un réel local technique comprenant un bureau et des sanitaires. Il reste un rideau sous-évier à poser et un ultime coup de peinture sur le mur de séparation avec l'atelier.



Siège social : Route des Carrières  
71118 ST MARTIN BELLE ROCHE  
Tél : 03.85.37.74.46  
Mail : SLTS2@orange.fr

GENIE CIVIL  
TRAVAUX SPECIAUX  
MAÇONNERIE



## Les travaux de voirie

Durant le mois de septembre, l'entreprise Eurovia est intervenue pour effectuer des travaux de réfection de chaussée :

- gravillonnage complet sur la route de la Mutte au Perret, la rue des Grives, la rue Badet et la route du Vernay,
- point à temps automatique sur la route du Charnay (en cofinancement avec Sologny) et la rue Morin.

Ces travaux ont été perturbés par la météo, un orage ayant même contraint l'entreprise à reprendre les travaux de la rue Badet.

Aux Furtins, une reprise de la chaussée en béton a été réalisée. Il reste une partie de gravillonnage à terminer. Les travaux devraient donc se poursuivre en 2025.

## L'entretien des chemins et des accotements

Cette année très pluvieuse a vu la végétation pousser de manière inhabituelle entre le printemps et l'été. L'entretien des chemins a pris du retard, accentué par la défaillance du matériel et l'absence d'un des agents techniques. Les opérations électorales, prévues et imprévues, ont aussi ajouté du travail à cette période.

La situation est revenue à la normale puisque dans le cadre de l'acquisition d'une épareuse neuve, mais qui ne sera livrée qu'en 2025, le fournisseur nous a prêté un matériel d'occasion de bonne qualité.

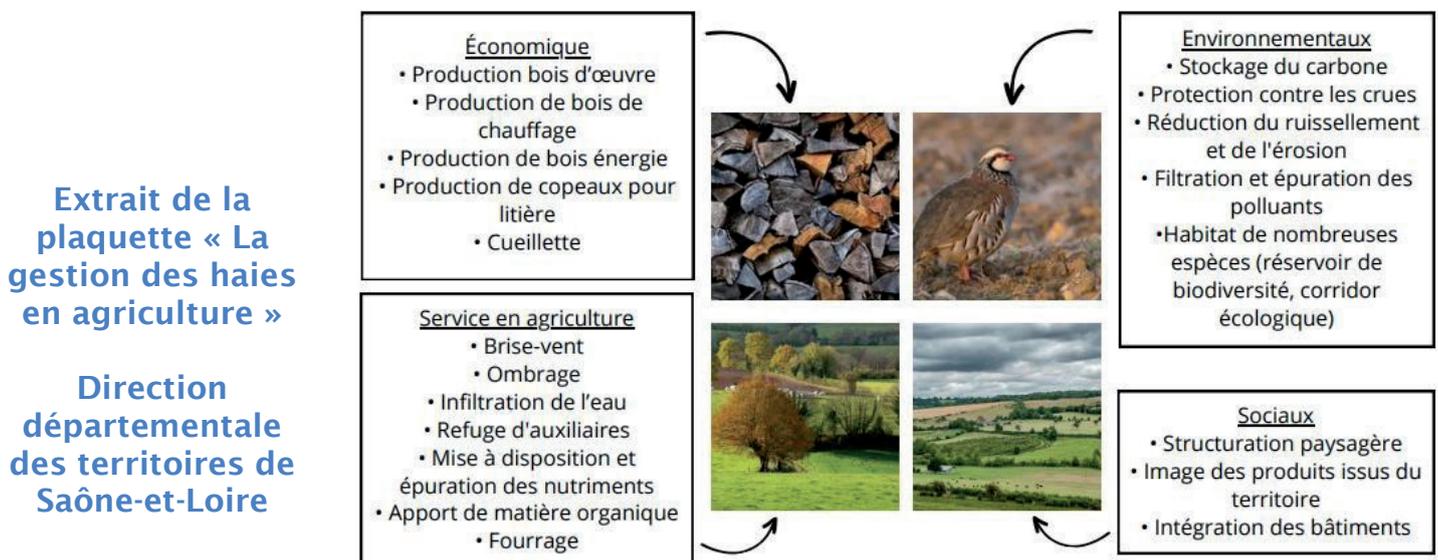


**Il revient aux particuliers propriétaires d'entretenir les haies qui bordent leur terrain, y compris côté route ou chemin.**

Pour les agriculteurs bénéficiaires des fonds européens de la PAC Politique Agricole Commune, l'entretien des haies et des buissons est interdit entre le 16 mars et le 15 août inclus.

Pour toute personne, il est préférable d'éviter l'entretien dans cette période afin de protéger la nidification des oiseaux. La destruction d'œufs ou de nids d'espèces protégées constitue un délit. Attention, il convient de rester vigilant en dehors de ces périodes (en particulier jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre car des espèces protégées peuvent encore être présentes dans les haies).

Les haies produisent des bénéfices pour les sociétés humaines. On les appelle services écosystémiques :





## La transition écologique

### Le renouvellement de notre éclairage public vétuste par des luminaires LED

En 2023, dans le cadre de l'appel à projet « **Fonds Vert** » la préfecture de Saône et Loire avait émis un avis favorable à la candidature du SYDESL sur l'axe « Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public » avec une aide de 1 700 000 € sur l'ensemble du département. Afin de réduire notre consommation énergétique tout en luttant contre le réchauffement climatique, et bénéficier d'un taux de subvention de 65%, nous avons réactualisé notre projet de 2021 qui était à l'époque subventionné à 50%.

Au final, le coût du projet, soit **51 308 € HT**, sera financé selon la répartition suivante :

| SYDSEL   |       | Fond de concours MBA |       | Commune  |       |
|----------|-------|----------------------|-------|----------|-------|
| Montant  | Taux  | Montant              | Taux  | Montant  | Taux  |
| 33 350 € | 65,0% | 7 696 €              | 15,0% | 10 262 € | 20,0% |



Le chantier, lancé en juillet, s'est achevé en septembre 2024.



L'économie en consommation électrique de ces nouveaux luminaires LED nous a permis d'élargir la plage horaire de fonctionnement de notre éclairage public, précédemment réduite pour faire face à l'augmentation du coût de l'électricité.

## L'environnement

### La plantation des arbres

Pour la seconde fois, nous sollicitons l'aide du conseil départemental pour un « chèque-arbre 71 ». Cette subvention de 2 000 € permet à la commune de diminuer le coût du projet, avec un solde à payer de 2 200 €. Ce sont 11 arbres qui ont été plantés aux abords du plateau multisports et son chemin d'accès. Au printemps 2025, cet aménagement paysager sera complété par la plantation de 110 arbustes afin de constituer des haies fleuries. Merci à nos agents techniques pour le travail de préparation dans le choix des essences d'arbres et arbustes. La



Au printemps, vous pourrez admirer un arbre aux mouchoirs (*Davidia involucrata*) au terrain multi-sports

livraison et la plantation ont été réalisées avec le concours de l'entreprise MARTINOT.



## La végétalisation du cimetière

Depuis quelques années la commune a fait le choix du zéro-phyto. Cette décision a compliqué la gestion du désherbage des allées du cimetière, les mauvaises herbes étant bien plus nombreuses que les petites mains pour les enlever.

L'an dernier, les employés communaux, en collaboration avec la municipalité, ont décidé



d'enherber les allées. Les semis ont été mis en début d'année, et à l'heure actuelle, nous sommes très satisfaits du résultat. La végétalisation va se développer dans le temps.

Cette stratégie permet de réduire l'entretien à quelques tontes par an et améliore la qualité paysagère en « verdissant » les espaces.

## Les 3 fleurs

Berzé-la-Ville remporte de nouveau le trophée ! Un grand merci aux agents techniques et aux habitants.



Le rond-point des écoles a le melon

La municipalité remercie le comité de jumelage italien pour sa visite, les résidentes de l'Eau Vive pour les fleurs aux couleurs de la France et de l'Italie, les bénévoles du jumelage français pour l'installation et le rangement du déjeuner offert par la municipalité, la maison de l'Europe et des européens de Cluny pour son drapeau, et tous les habitants et enfants qui ont participé aux festivités..



Cérémonie du 19 mars 1962



## Nos ÉCOLES maternelle et primaire

Encore une année pleine de projets !

Au mois de décembre, la classe de maternelle est allée voir un spectacle de la compagnie Jehol aux haras nationaux de Cluny. Ils ont pu participer à divers ateliers autour du monde du cheval.



Juste avant Noël, ils se sont rendus, certains pour la première fois, au cinéma Marivaux pour découvrir « Grosse colère et fantaisies ».



Toute l'année, la classe des CM1-CM2 a envoyé et reçu des cartes postales de toute la France. Un gros projet pour parfaire sa géographie dont le résultat est encore affiché dans le couloir de l'étage.

En avril, ils ont participé à une rencontre sportive à la Roche-Vineuse appelée « Le record de l'heure ». Il s'agit de faire un relais et de parcourir la plus grande distance pendant une heure.





Les élèves ont aussi assisté à des spectacles vivants. Le partenariat avec le Théâtre Scène Nationale de Mâcon et les villages du Val se poursuit. En février, les élèves de la petite section au CE2 ont assisté au concert OURK de la Blah Blah Blah Compagnie dans la salle des fêtes de Prissé.



Au mois de mars, toute l'école a défilé costumée dans les rues de Berzé. Chaque classe a présenté aux autres des chants ou des danses sur le thème de l'Italie.



En mai, les élèves du CP au CM2 sont partis en voyage scolaire, trois jours, dans le Doubs. Bien qu'accompagnés par la pluie, la bonne humeur était au rendez-vous avec un programme bien chargé entre balades à la source du Doubs, découverte des animaux polaires, spéléologie, biathlon, canoë et veillées animées.





En juin, les maternelles ont visité la Ferme pédagogique des deux cocottes de St Didier d'Aussiat. Les élèves ont rencontré lapins, cochons d'Inde, poneys, lamas, moutons, ânes, canards, poules, coqs et cochons, pour leur plus grand plaisir !



Et l'année s'est terminée par le passage du Tour de France sur la commune. Les supporters étaient bien au rendez-vous sur un espace sécurisé et préparé par Alexandre Dupasquier.



Cette rentrée, nous accueillons 69 élèves à l'école :

- 10 PS et 15 MS : classe de Marion Geoffray
- 6 GS, 6 CP et 8 CE1 : classe de Myriam Campant
- 7 CE2, 9 CM1 et 8 CM2 : classe de Marlène Boyer.

Nous avons la chance de voir notre équipe renforcée par l'arrivée d'une nouvelle maîtresse, Christèle Stalla, qui partage son travail entre les groupes de Moyenne Section et de Grande Section tous les matins. Elle intervient dans les trois classes les après-midis lorsqu'elle n'est pas appelée pour un remplacement dans une autre école.

Et enfin, une équipe de personnel municipal très active avec Huguette Carvalho, ATSEM en maternelle, Elodie Ribeiro à la cantine et ATSEM dans la classe des GS l'après-midi, Illona Recchia ATSEM à la cantine et ATSEM dans la classe des GS le matin. Séverine Aubagne et Dominique Recchia surveillent les élèves entre 11h30 et 13 h 30.

Nous remercions vivement les parents bénévoles du Sou des écoles et le Conseil municipal pour leur aide financière. Ils nous permettent de réaliser des projets ambitieux.

Un grand merci aussi à tous les parents accompagnateurs qui nous ont assistés tout au long de l'année.

Myriam CAMPANT, directrice



## À la rencontre des enseignantes et des enfants de maternelle



### Le parcours de motricité



Christèle Stalla pousse la brouette,  
marchons à grands bras !



### Montre-moi ton ombre



Marion GEOFFRAY demande aux élèves  
d'observer l'ombre, ce qu'ils voient, et  
aussi ce qu'ils ne voient pas.

**PARTNER**  
informatique

Véronique AURAY  
Votre Fleuriste  
27 route de Cluny  
71960 LA ROCHE-VINEUSE

Paiement CB par   
Livraisons assurées

 Interflora

03 85 37 77 17  
06 83 55 61 20



vero.auray@hotmail.fr



Le 4 juillet a été une journée riche en émotions pour nos 14 élèves de CM2, avec un parfum de grandes vacances ! Monsieur le maire Eric Faure, en présence de leur enseignante Mme Marlène Boyer, leur a en effet remis un bon de 20 € dans un commerce spécialisé pour clore leur scolarité à l'école.

Ils ont pu ensuite se rendre, avec l'ensemble de leurs camarades d'élémentaire aux abords de la RD17 afin de regarder passer le tour de France et sa caravane... de cadeaux !



Photo Gérard COULON



### ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ALARME / VIDÉO / MAISON CONNECTÉE  
CHAUFFAGE / CLIMATISATION / VENTILATION

50 Route de Vergisson  
71960 PIERRECLOS  
Tél : 03 85 35 72 91

contact@mansiatelec.com


**RENAULT**  
La vie, avec passion


## GARAGE LETOURNEAU

*Vente véhicules  
neufs et occasions  
Réparation toutes marques  
Dépannage*

**03 85 51 66 20**  
71960 LA ROCHE VINEUSE

# SUPER U

## Prissé

L'excellence de nos terroirs  
pour vous





[www.superu-prisse.com](http://www.superu-prisse.com)



sarl Thierry  
**PERRIAU**  
03 85 37 89 62  
thierry.perriau@orange.fr  
Pré Sauzée  
71960 La Roche Vineuse

S.A.V  
**ENTRETIEN  
DEPANNAGE**  
Toutes Marques

**CHAUFFAGE**

GAZ FUEL

**POMPE A CHALEUR**

SOLAIRE

**GRANULE BOIS**

**VIEHMANN**  
weishaupt  
atlantic Guillot  
**FRANCO BELGE**  
CHAPPEE  
BRÖTJE  
ÖkoFEN  
HARDASSNER



## Le SPORT et la CULTURE



Le maillot géant du Département de Saône-et-Loire annonçait le Tour aux échaliers

Support : le tableau « Route des vins » qui avait été réalisé par J. KLEIN



Détail : le puits à 2 étages et le lavoir du Vernay



Bravo à cet habitant de Château-Chardon pour ses décors !

# MCZ

Morizet Couverture Zinguerie

06 46 50 10 88

71960 SOLOGNY

morizet@mcz71.fr



Au passage de l'étape, vous avez peut-être entendu Franck FERRAND, historien vulgarisateur, raconter à la télévision la légende de la chasse des chevaux sur la Roche de Solutré ?

C'est une légende..., vous vous êtes égaré Monsieur FERRAND. Même RAHAN le sait ! Ce mythe de la chasse à l'abîme n'est plus, grâce aux nouvelles connaissances répertoriées dans le musée de la préhistoire de Solutré.

Image extraite de « Rahan, Le secret de Solutré », Ed. Lécureux, juin 2004



### La rando des signes

Les élèves du Collège Saint-Exupéry de Mâcon option Langue des Signes Française organisent leur traditionnelle randonnée, habituellement fin mars, avec l'aide de leurs professeurs.

La chorale en Langue des Signes sous les Fours



Signons le mot soleil à l'arrivée à Sologny



### La bibliothèque

Petite devinette ! Qu'est ce qui est accueillante, confortable, régulièrement mise à jour, tenue par des bénévoles dévoués et située au rez-de-chaussée du bâtiment de la Mairie ?

La Bibliothèque municipale bien sûr !!!

Tous les samedis matin de 10h à 12h, venez feuilleter les pages de nos ouvrages, ou réserver votre prochain livre de chevet auprès de l'impressionnant catalogue de la BDSL (bibliothèque départementale de Saône-et-Loire) notre partenaire qui nous permet de renouveler régulièrement notre fonds d'ouvrages.

Tous les ans, grâce à la subvention de la municipalité, nous acquérons de nouveaux livres, romans, BD, livres enfants, des nouveautés ou des prix littéraires...

Chaque semaine les enfants de l'école viennent y farfouiller et trouver leur bonheur, pourquoi pas vous ?

Et si vous avez un peu de temps et que vous aimez lire, pensez à rejoindre notre équipe de bénévoles... Une permanence de temps en temps, c'est l'occasion de croiser d'autres berzéens lecteurs et d'échanger sur des découvertes littéraires, des coups de cœur, de participer aux choix des ouvrages, ... Rejoignez-nous !



Exemple d'information sur Panneau Pocket



## MUSIVAL à Berzé-la-Ville

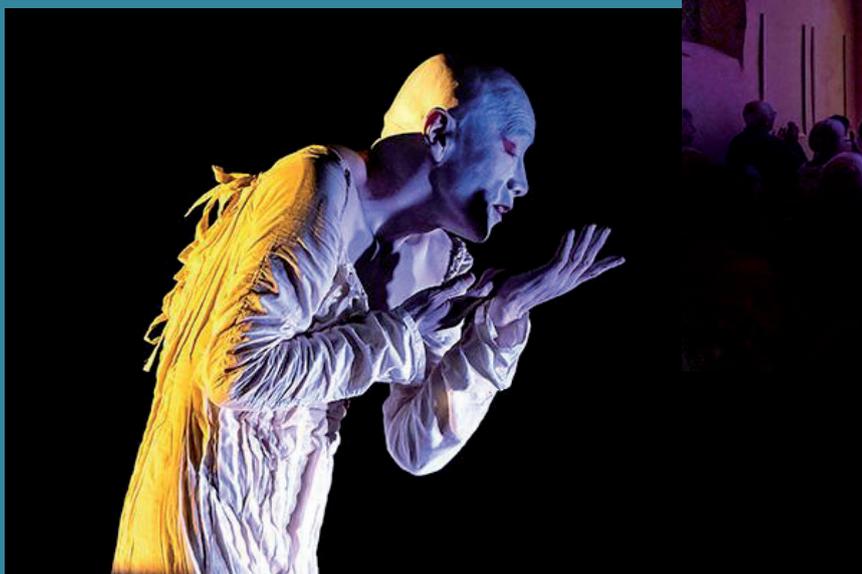


*Virginie Pochon chante au château de la Roche-Coche, Robin Renucci lit les poèmes de Paul Claudel (avec la présence de l'équipe de la librairie Le Jardin Secret de Cluny et leur sélection d'ouvrages).*

En septembre, comme chaque année depuis 2019, plusieurs villages du Val lamartinien, dont Berzé-la-Ville, ont accueilli des manifestations du festival Musival pendant 8 jours. L'événement valorise notre patrimoine local – églises, châteaux... – en organisant des concerts de haute qualité.

Au programme, surtout de la musique classique (mais aussi du jazz) avec une approche atypique. On a ainsi pu entendre des œuvres de Schubert adaptées pour violoncelle et guitare, redécouvrir les plus belles musiques des films animés de Miyazaki, ou encore contempler un danseur japonais de butô.

Deux manifestations ont eu lieu dans notre commune : le traditionnel foodtruck littéraire dans le château de la Roche Coche et un duo violoncelle/guitare dans l'église.



© P. Dietzi



## Les SOLIDARITÉS

### Le centre communal d'action sociale

Le CCAS (centre communal d'action sociale) s'adresse à toute personne qui vit une situation difficile ou isolée. Nous répondons de manière ponctuelle à de simples questions administratives en cas de changement de situation, avant d'orienter vers des services spécialisés.

Merci aux membres du CCAS qui s'impliquent.

### Les cadeaux de naissance

Les cinq nouveaux-nés de 2024 bénéficient d'un bon d'achat de 30 €.

### Le repas

13 repas étaient offerts par la municipalité pour les bénéficiaires de plus de 75 ans qui avaient répondu (dont 5 personnes qui participaient pour la première fois). Des conjoints et des amis se sont joints au groupe, ainsi que les élus et les membres du CCAS (repas payants).



Un registre de suivi des personnes fragiles a été réalisé par le maire et les adjoints. Il est utilisé en cas d'activation des plans canicule par les services de l'Etat. Toute personne souhaitant s'inscrire sur ce registre peut se signaler en mairie.



### Les paniers

Pour les bénéficiaires qui ne souhaitent pas participer au repas, un panier gourmand est remis par un conseiller membre du CCAS. La valeur du panier est de 35 €. 21 personnes seules reçoivent notre visite en 2024 dont 3 personnes qui résident en établissement, et 12 couples.



Les paniers de décembre 2023

Le repas au restaurant Héritage le 5 octobre 2024.  
Bravo aux chanteurs !





## L'Amicale pour le Don de Sang en Val Lamartinien

En 2024, l'amicale des donneurs de sang du VAL LAMARTINIEN a organisé avec l'Etablissement Français du Sang 6 collectes dans 6 communes différentes.

A chaque collecte, l'E.F.S. nous octroie un nombre de créneaux plus ou moins important pour des prises de rendez-vous sur le site. Celui-ci varie de 45 à 70 en fonction du personnel disponible. Le nombre de donneurs est stable dans notre secteur, mais le manque de nouveaux donneurs reste la principale préoccupation. Alors si vous êtes éligible par votre âge, votre état de santé, n'hésitez pas à venir faire un don.

L'association, qui par ses actions diverses, pour renforcer ses finances (vente à emporter, théâtre, buvette Tour de France), saura vous accueillir lors de ses prochaines collectes avec une excellente collation et une bonne convivialité.

Merci aux 11 municipalités qui nous aident dans notre fonctionnement par leurs subventions et les prêts de salle.

Merci également aux bénévoles qui œuvrent à la bonne marche de l'amicale.

Pour 2025, notez dans vos agendas les dates des collectes programmées :

|                            |               |                  |
|----------------------------|---------------|------------------|
| Mercredi 26 Février 2025   | 8H30 - 12H30  | BUSSIÈRES        |
| Mercredi 23 Avril 2025     | 8H30 - 12H30  | VERZÉ            |
| Mercredi 02 Juillet 2025   | 8H30 - 12H30  | PIERRECLOS       |
| Mercredi 03 Septembre 2025 | 8H30 - 12H30  | IGÉ              |
| Mercredi 29 Octobre 2025   | 14H30 - 18H30 | PRISSÉ           |
| Lundi 29 Décembre 2025     | 14H30 - 18H30 | LA ROCHE-VINEUSE |

Pour venir donner votre sang, dans les jours qui précèdent chaque collecte, vous pouvez prendre rendez-vous sur le site Internet <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Et n'oubliez pas la représentation théâtrale qui aura lieu le 16 mars 2025 à la Roche Vineuse au profit de notre association.

Jean Yves BERLAND  
Président de l'amicale  
des donneurs de sang bénévoles du Val Lamartinien



L'Amicale prépare la collecte d'automne de Chevagny



Une primo donneuse apprécie la collation d'après-don à Verzé



## Le SSIAD Service de soins infirmiers à domicile

Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) du Mâconnais Sud est une association adhérente à la fédération ADMR de Saône et Loire. Le SSIAD, dont le secteur d'intervention s'étend sur 28 communes de Romanèche-Thorins à Igé, a une capacité autorisée de 46 places.



Dans le but de contribuer au maintien à domicile, notre équipe d'aides-soignants(es) et d'infirmier(ères) diplômé(e)s d'État, assure des soins coordonnés et adaptés, 7 jours/7 sur prescription médicale.

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat étroit avec les services d'aides à domicile et cabinets infirmiers du secteur et en coordination avec d'autres acteurs locaux (hôpitaux, médecins, DAC71, MLA, centre SLA, ...). Le SSIAD est également inscrit dans la formation des futurs professionnels et collabore avec les IFSI, IFAS, MFR et Lycées Professionnels.

### VOUS VOULEZ INTEGRER UNE EQUIPE DYNAMIQUE ET SOUHAITEZ APPORTER VOTRE AIDE AUX PERSONNES QUI EN ONT LE PLUS BESOIN ?

**Le SSIAD recrute des intervenants titulaires du DEAS (aide-soignant) ou DEAES (accompagnant éducatif et social) et met à disposition un véhicule de service et un téléphone professionnel.**

Contact pour plus de renseignements ou pour postuler :

#### SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

50, rue de la Brancionne  
71 680 CRECHES SUR SAONE  
03.85.37.46.31

[ssiad.creches@fede71.admr.org](mailto:ssiad.creches@fede71.admr.org)

Pour nous,  
Il n'y a pas de petit ou de grand projet  
il y a juste votre projet

**Aménagement de cour**  
Pavé, Enrobé, Enduit, Sablé  
Béton désactivé

 **EUROVIA**  
VINCI

Agence de Macon  
03.85.97.24.00  
[devis.particuliers@eurovia.com](mailto:devis.particuliers@eurovia.com)



*Pourquoi pas vous ?*



## La Résidence autonomie de l'Eau Vive

**Syndicat Intercommunal de l'EAU VIVE**  
**629 Route du Hameau de l'Eau Vive**  
**71960 LA ROCHE VINEUSE**  
 Tel : 03 85 36 63 40  
 mail: [accueil@ra-eauvive.fr](mailto:accueil@ra-eauvive.fr)



17 communes du Mâconnais se sont groupées pour créer en 1984, un ensemble de 73 logements pour personnes âgées (Berzé-la-Ville, Berzé-le-Châtel, Bussières, Chevagny, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche-vineuse, Milly-Lamartine, Pierreclos, Prissé, Serrières, Sologny, Solutré, Vergisson, Verzé).

Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

La Résidence Autonomie assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, chorale, jeux de cartes, loto, courses en grande surface...)

**La Résidence Autonomie de l'Eau Vive** se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

### **Etablissement non médicalisé.**

#### **Des services sont à la disposition des résidents**

- ✓ Assistance 24/24 avec un bip
- ✓ Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- ✓ Bibliothèque
- ✓ Lingerie
- ✓ Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix.
- ✓ Aide aux Courses
- ✓ Coiffeur



## Les animations

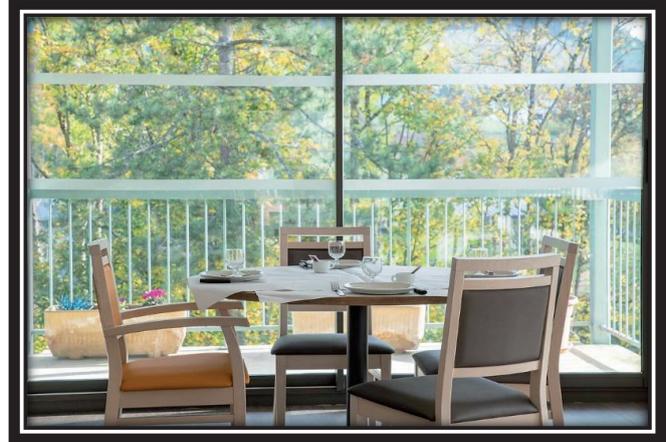
Loto, Gymnastique douce, atelier tablette numérique, atelier mémoire, jeux de société, belote, scrabble ainsi que des après- midi récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

### Tarifs au 1er janvier 2024

Redevance par mois :

- T 1 = 523 €
- T 2 = 619 €
- T 3 = 695 €

Pour 30 repas pris dans le mois : 368.90 €



## La Résidence Autonomie de l'EAU VIVE fait « peau neuve »

Après un grand programme de travaux en 2021 incluant entre autres, la sécurité incendie, l'automatisation des portes d'entrée des bâtiments et de l'éclairage des couloirs, le remplacement des dernières baignoires par une douche, le remplacement de tous les radiateurs électriques des logements, la rénovation de la salle de restaurant, etc., une nouvelle phase a débuté. En effet, avec un subventionnement obtenu de la CARSAT Bourgogne Franche Comté, cette année 2024 a vu l'aboutissement du jardin partagé entre les résidents et les enfants des écoles de la Roche Vineuse et du centre de loisirs.

Ce jardin partagé est un lieu de rencontres autour d'un jardin, d'une aire de repos, d'un terrain de pétanque et d'un poulailler.

Par ailleurs, deux autres programmes de travaux :

- la remise en peinture de deux bâtiments et la rénovation de tous des garde-corps des balcons,
- la mise en conformité des 4 ascenseurs débutant fin 2024.

Une nouvelle jeunesse.

N'hésitez-pas à venir découvrir notre résidence.

**L'association EVA (Eau Vive Animation)** permet de financer des activités qui n'acceptent pas les règlements par mandat administratif.

Cette année 2024, EVA a financé :

- 3 animations musicales à la résidence
- les roses des anniversaires des résidents
- la sortie visite du chateau Lamartine de Saint

Point

- et les 5 poules!!!



Merci à toutes les communes du Syndicat qui subventionnent EVA.

Site internet : <https://www.eauvive-residence-autonomie.com/>



## L'Aide à domicile en milieu rural



### LE BÉNÉVOLAT À L'ADMR...

L'ADMR est un réseau associatif, au service de tous, tout au long de la vie, partout en France et ce depuis 1945. Au cœur de l'économie sociale et solidaire il offre un service de proximité. Les services proposés concernent quatre pôles : enfance et parentalité, accompagnement du handicap, services et soins aux seniors, entretien de la maison.

L'association ADMR tire sa force d'un mode de coopération original, la complémentarité de trois acteurs :

- le client décideur exprimant à tout moment ses attentes et ses besoins
- le bénévole à l'écoute de chaque personne et constituant la source de vie de l'organisation
- le salarié, encadré par les bénévoles, accomplissant les prestations de service auprès du client, avec lequel il noue une relation de confiance.

Par ailleurs, le personnel d'intervention est coordonné par une salariée administrative et un cadre de proximité.

### Pourquoi les bénévoles de l'association et les administrateurs du Conseil d'administration s'engagent aujourd'hui ?

- pour que chacun puisse vivre à domicile le plus longtemps possible
- pour aider ses voisins, amis et habitants des communes du secteur
- pour qu'on ne meurt plus de solitude
- pour aider comme on aimerait être aidé.

Alors, si vous cherchez un engagement qui a du sens près de chez vous. Si vous voulez rejoindre un groupe de bénévoles dynamiques, venez nous rejoindre ... il y a forcément une mission faite pour vous. L'équipe de bénévoles est disponible pour partager son expérience et vous expliquer les diverses missions possibles n'hésitez pas à nous appeler .

ADMR  
Maison des services à domicile  
43 Route de CLUNY  
71960 LA ROCHE VINEUSE  
Tel 03 85 37 77 11  
[info.larochevineuse@fed71.admr.org](mailto:info.larochevineuse@fed71.admr.org)

## Sarl TRÉLAT et FILS

Installations sanitaires  
Chauffage central  
Énergies renouvelables  
Couverture  
Zinguerie

"La Léchère" 71960 LA ROCHE VINEUSE  
Tél : 0385377062 Mail : [trelat-et-fils@orange.fr](mailto:trelat-et-fils@orange.fr)





# MBA Mâconnais Beaujolais Agglomération

## Réseau de lutte contre les violences intrafamiliales : soutenir les victimes

Depuis 2018, Mâconnais-Beaujolais Agglomération pilote le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales.

Ce réseau a pour objectif de prendre en charge et accompagner toute victime de violences (physique, administrative, psychologique, sexuelle ou économique). Pour cela, le réseau est composé d'une centaine d'acteurs (forces de l'ordre, associations, bailleurs, avocat, conseil départemental etc.) permettant une prise en charge globale.

Mâconnais-Beaujolais Agglomération possède des logements, répartis sur le territoire, permettant de mettre à l'abri toute victime se sentant en danger à son domicile et ne pouvant y rester.

Concrètement, le « réseau VIF » peut aider les victimes à déposer plainte, à trouver un avocat, à être épaulées par des associations et services d'aide ou d'action sociale.

**NUMÉROS UTILES**

**17** Police / gendarmerie : danger imminent

**3919** Écoute téléphonique disponible 24h/24 – 7j/7

**115** Nécessité d'être hébergé(e) en urgence

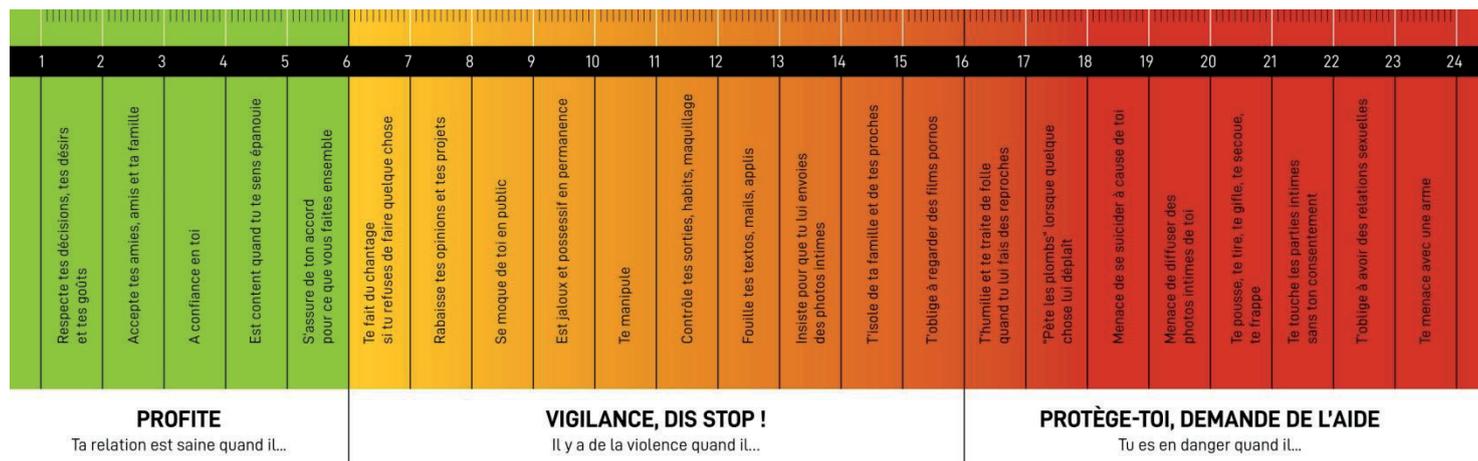
**114** Contact par SMS en cas de danger imminent

**07 56 05 80 08**  
**06 21 89 69 14** } PEP 71

Accompagnement par un(e) intervenant(e) social(e) en commissariat ou gendarmerie, notamment pour déposer plainte.

**03 85 21 65 00** Maison des Solidarités

Accueil par un(e) assistante sociale pour toutes questions d'ordre social.



Le violentomètre permet de sensibiliser les femmes aux violences conjugales à travers un outil simple et utile pour "mesurer" si leur relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences.

AGRESSIONS, HARCÈLEMENT OU VIOLENCES ?

# Tu as besoin d'aide ?

À LA MAISON    SUR LES RÉSEAUX    À L'ÉCOLE

**119** 24h APPEL GRATUIT 7j/7  
110 PROTECTEUR DU DÉPARTEMENT

**3018**

**3020**

PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT & DE RÉPIT  
SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS  
SUD SAÔNE ET LOIRE

CONSEIL    PARTAGE    SOUTIEN

ÉCOUTE    ACCOMPAGNEMENT

**03 85 21 62 10**

**RÉSEAU DES AIDANTS**



## Le bon réflexe : tous les emballages et les papiers se trient

Depuis deux ans, trier ses emballages et ses papiers est simple : toujours en vrac, tous vont dans les colonnes et bacs jaunes ! Cette simplification du geste de tri permet de diminuer les ordures ménagères résiduelles et d'augmenter le recyclage.

Grâce à la mise en œuvre de ces nouvelles consignes, ce sont 2 300 tonnes d'emballages et de papiers qui ont été collectées !

Mâconnais-Beaujolais Agglomération remercie les habitants de son territoire pour la qualité de leurs actions et les encourage à poursuivre les bons gestes de tri !

*Note de la rédaction : pensez au vrac, ainsi moins d'emballage produits à trier et à traiter !*



## Quatre lignes périurbaines pour relier les communes rurales au cœur de Mâcon



Depuis deux ans, les lignes périurbaines alimentent l'ambition d'un réseau de transport permettant :

- d'élargir l'accès aux transports publics à l'ensemble des habitants du territoire de Mâconnais-Beaujolais Agglomération ;
- de proposer une alternative crédible et performante à l'usage de la voiture individuelle.

Les quatre lignes périurbaines proposent trois allers-retours quotidiens du lundi au vendredi et deux allers-retours les samedis.

La ligne **P3** dessert Azé, Igé, Verzé, La Roche-Vineuse, Prissé, Davayé et Charnay-lès-Mâcon.

Les bus ont une capacité de 30 places. Les services ont été pensés pour transporter les usagers à Mâcon le matin avant 8h et 9h, mais aussi les retours dans les communes en fin de journée avec des départs après 17h et 18h.

Les services entre 12h et 14h permettent des déplacements pour une demi-journée à Mâcon. La gare SNCF de Mâcon-Ville est le terminus et le point de départ de chacune de ces lignes. Le coût du trajet est de 1,30 € avec la possibilité d'utiliser un bus Tréma en correspondance.



## Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

### Habitat, environnement, commerces et services... : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) dessine le territoire du Mâconnais Sud Bourgogne à l'horizon 2040



Initié début 2019, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) **concerne les quatre intercommunalités du bassin de vie de Mâcon** : les communautés de communes du Clunisois, du Mâconnais Tournugeois, de Saint-Cyr Mère Boitier entre Mâconnais et Charolais ainsi que la communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Le SCoT du Mâconnais Sud Bourgogne **fixe des objectifs à l'horizon 2040 en matière d'habitat, de commerces, d'économie, de déplacements, de paysage, d'environnement...** Il est élaboré par les élus locaux qui participent aux instances du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Mâconnais Sud Bourgogne.

**Ce SCoT commencera à produire ses effets à partir du début de l'année 2025**, suite à la consultation des partenaires et à l'enquête publique. Ses principales orientations tendent à améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants.

Ainsi, le SCoT vise à **renforcer les centres des communes, afin de développer une vie locale et de limiter la consommation de foncier ainsi que les déplacements**. Chaque commune doit définir sa centralité où les commerces pourront s'implanter et à proximité de laquelle les nouveaux logements et les équipements seront installés en priorité. En dehors de ces centres, quelques zones commerciales périphériques sont identifiées : elles ne pourront plus s'étendre à l'avenir et elles ne pourront plus accueillir que des commerces de grande surface.

Il fixe un **objectif d'aménagement (réhabilitation et construction) de logements** à l'horizon 2040 en fonction des perspectives d'augmentation de la population. Ces logements seront aménagés en priorité dans la partie déjà urbanisée des communes. Une densité minimale moyenne est imposée en fonction de la taille de la commune. Au total, il s'agit, pour l'ensemble du territoire du SCoT, de freiner l'artificialisation des sols.

**Les zones d'activités économiques** consommeront également moins de foncier et leur qualité sera améliorée pour offrir de meilleures conditions de travail et pour améliorer la qualité des paysages. **Des espaces naturels seront protégés** afin d'enrayer la perte de biodiversité au bénéfice de la flore et de la faune locales. Pour **préserver les paysages**, le SCoT demande aux communes de repérer le petit patrimoine ou certains arbres. Il protège les points de vue et la silhouette de certains villages.

Enfin chaque commune pourra identifier **des itinéraires cyclables et piétonniers**.

**A partir de 2025, les prescriptions du SCoT s'appliqueront aux documents d'urbanisme communaux (plans locaux d'urbanisme) et, par ricochet, aux autorisations d'urbanisme.**



# GENDARMERIE BRIGADE DE PIERRECLOS (71)

## URGENCES

24H/24 - 7J/7

EN CAS D'URGENCE  
APPUYEZ SUR  
LE **BOUTON D'APPEL**  
DE L'INTERPHONE POUR  
ÊTRE MIS EN RELATION  
AVEC UN OPÉRATEUR



OU

APPELEZ  
IMMÉDIATEMENT PAR  
**TÉLÉPHONE LE 17**

17



IN CASE OF EMERGENCY  
PRESS THE **INTERCOM**  
CALL BUTTON  
TO BE CONNECTED  
WITH AN OPERATOR



OR

**PHONE**  
IMMEDIATELY **112**

112

## ACCUEIL

HORAIRES D'OUVERTURE  
AU PUBLIC

|                             |               |               |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| LUNDI                       | 08H00 - 12H00 | 14H00 - 18H00 |
| MARDI                       | 08H00 - 12H00 | 14H00 - 18H00 |
| MERCREDI                    | 08H00 - 12H00 | 14H00 - 18H00 |
| JEUDI                       | 08H00 - 12H00 | 14H00 - 18H00 |
| VENDREDI                    | 08H00 - 12H00 | 14H00 - 18H00 |
| SAMEDI                      | 08H00 - 12H00 | 14H00 - 18H00 |
| DIMANCHE<br>et jours fériés | 09H00 - 12H00 | 15H00 - 18H00 |

POUR ENTRER, APPUYEZ  
SUR LE **BOUTON D'APPEL**  
DE L'INTERPHONE



03 85 21 06 14



cob.pierreclos@gendarmerie.interieur.gouv.fr

## E-SERVICES

24H/24 - 7J/7

UNE QUESTION ?  
BESOIN DE CONTACTER LA GENDARMERIE ?

En dehors des cas d'urgence,  
vous pouvez échanger par messagerie instantanée  
avec un gendarme en flashant ce QR Code

24H/24 - 7J/7



**Ma Sécurité**  
Application Grand Public



SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES  
Téléchargez l'appli « Ma Sécurité »

Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play



also available in your language

## GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ



  
**FH Fermetures**  
PORTAIL & AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Style & Confort  
Côté Jardin

■ PORTAIL    ■ CLÔTURE    ■ VOLETS  
■ PERGOLA    ■ CARPORT    ■ STORE

762 D906 - 71000 VARENNES-LÈS-MÂCON

Tél : 03.10.45.19.60

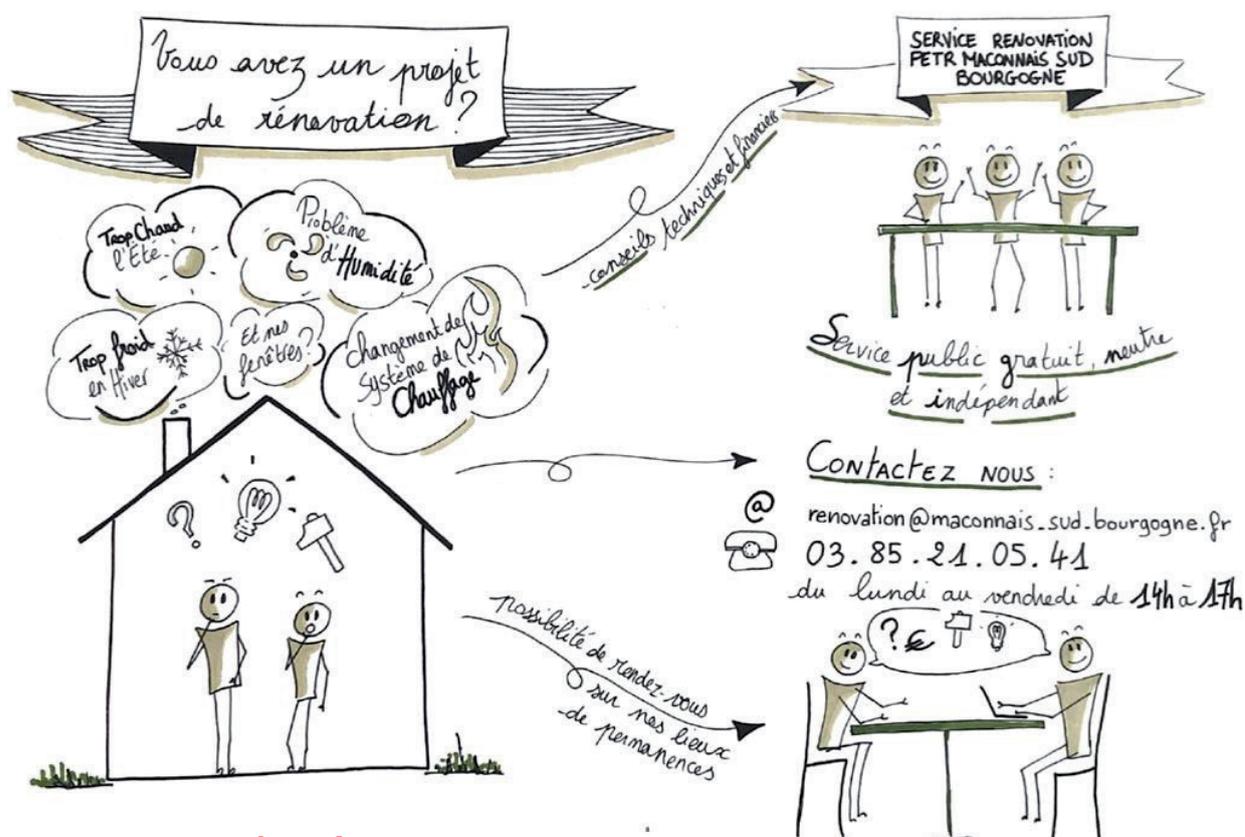
Mail : macon@fh-fermetures.fr

Site : www.fh-fermetures.fr





## Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne fait partie du réseau national France Rénov'



Ayez le réflexe **France Rénov'**, avant tous travaux de rénovation dans votre logement, contactez nos conseillers **France Rénov'** pour de l'adaptation dans votre logement, pour faire des économies d'énergies... ! C'est le meilleur moyen de se renseigner gratuitement et efficacement auprès d'interlocuteurs indépendants des entreprises.

Il est difficile pour un particulier d'engager des travaux de rénovation pour économiser de l'énergie : les techniques complexes d'isolation, les modes de chauffage alternatifs, les aides financières multiples, les priorités pour une meilleure efficacité, ce sont autant de questions plutôt réservées aux spécialistes. **C'est pourquoi, nos Conseillers France Rénov' accompagnent gratuitement tous les habitants des 120 communes du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.**

**Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 14h à 17h - 03 85 21 05 41**



avec



Pour en savoir plus : [www.maconnais-sud-bourgogne.fr](http://www.maconnais-sud-bourgogne.fr)

PETR Mâconnais Sud Bourgogne - 367, Chemin de la Verchère 71850 Charnay-lès-Mâcon



## Les ASSOCIATIONS

### 2024 : une année bien remplie pour les Amis du Vieux Berzé (AVB)

Même si elle n'est pas encore terminée au moment où ces lignes sont rédigées, on peut d'ores et déjà affirmer que 2024 aura été une année bien remplie pour les Amis du Vieux Berzé, entre restauration, valorisation du patrimoine et animation de la commune.

La restauration des peintures murales de l'église paroissiale a été achevée. C'est un ensemble remarquable de peintures du XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle qui est désormais révélé aux visiteurs. Le financement a été couvert par des subventions à hauteur de 80% (Etat, Département). Le solde de 20% a été pris en charge par les AVB et la Commune à hauteur de 10% chacun. Les AVB ont également pris en charge un supplément de facturation lié à la découverte de nouvelles peintures dissimulées sous les enduits. Les AVB ont aussi participé financièrement au démoussage de la toiture de l'église et à la rénovation du confessionnal.

Le vendredi 22 mars s'est tenue l'Assemblée Générale des Amis du Vieux Berzé : 113 adhérents à jour de cotisation.

Le 12 avril, les AVB ont demandé le réexamen de la décision d'implanter une antenne relais de téléphonie mobile de 38 mètres de hauteur aux Varennes pour des raisons d'atteinte aux paysages, de respect du plan local d'urbanisme et de proximité de sites classés et de monuments historiques. Si cette décision a été ajournée, elle n'est pas encore annulée, ce qui nous inquiète.

Le 26 mai a vu la première édition de l'événement Cours et Jardins : expositions d'artistes-peintres dans les espaces extérieurs des propriétés de Berzé-la-Ville. Cette première s'est déroulée essentiellement dans le secteur du centre village et a rencontré un beau succès avec à la clé, un concours pour récompenser des œuvres réalisées sur place le jour de la manifestation.

Trois visites de chantiers archéologiques ont été organisées : le 31 mai, celui des fouilles de la rue des Épinoches à Mâcon, dirigé par Daniel Barthélémy, révélant une partie de la ville gallo-romaine *de Matisco* encore mal connue, le chantier de fouille du temple gallo-romain de Blanda à Sologny le 28 août, et une visite des fouilles dirigée par Anne Baud de l'abbaye de Cluny le 5 octobre, co-organisée avec L'Association de Liaison pour le Patrimoine et l'Archéologie en Région Auvergne Rhône-Alpes (ALPARA).

Le 15 juin, la troupe de théâtre Plaisirs du Théâtre de Cluny a joué, sous l'espace des fours, la pièce d'Aristophane "*Lysistrata*".

Notons aussi l'accueil le 1<sup>er</sup> juillet, aux fours et à l'église, d'élèves des écoles de Cluny venus visiter Berzé dans le cadre des sensibilisations en vue du classement UNESCO des sites clunisiens.

Une journée puces-brocante le 21 juillet, organisée pourtant très rapidement, a reçu près de 300 visiteurs.

Les 21 et 22 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine ont connu une grande première : en supplément des sites habituels des fours, de l'église et de la Chapelle aux Moines, étaient accessibles au public la cour et le *tinailleur* du Château des Moines et son spectaculaire pressoir à grand point. Les AVB ont réalisé pour l'occasion une série de panneaux explicatifs.

Enfin, le 31 octobre, l'église paroissiale a reçu la visite d'une quarantaine d'élèves architectes de l'École de Chaillot (futurs architectes du patrimoine), reconnue dans le monde pour son excellence technique et pédagogique. Ces architectes en formation sont venus passer trois jours de terrain dans le clunyois. Ils ont terminé leur séjour par la visite des principaux monuments classés de Berzé-la-Ville.



En ce qui concerne les sujets de préoccupation et les projets pour la période qui vient, une des priorités est de mettre fin définitivement aux inquiétantes infiltrations d'eau dans l'église paroissiale. En effet, à quoi bon effectuer des restaurations de peintures si c'est pour les voir dégradées par de l'eau de ruissellement ou d'infiltration.

Dans le but de restaurer le tabernacle de l'église paroissiale, l'association va participer à un concours sous l'égide de la Sauvegarde de l'Art français et de l'assureur Allianz.

En ce qui concerne les fours à gypse, il conviendra de reprendre et d'actualiser les études en vue de la 3<sup>ème</sup> tranche de couverture des fours.

Les événements organisés cette année comme Cours et Jardins ou la brocante seront évalués au sein du Conseil d'Administration en vue d'une reconduction en 2025.

**Notre assemblée générale annuelle se tiendra  
le vendredi 21 mars 2025 à 20h.**

En conclusion, nous essayons en tant qu'Amis du Vieux Berzé de témoigner de l'utilité des associations de défense du patrimoine en général et de la nôtre en particulier. Mais rien de durable ne peut se faire sans le concours de tous et sans les relais générationnels indispensables à la survie des associations.

**C'est pourquoi nous appelons les berzéennes et berzéens intéressés à nous rejoindre pour que nous puissions poursuivre durablement l'œuvre entreprise il y a plus de 40 ans.**



Opération cours et jardins



Visite des fouilles de la rue des Epinoches à Mâcon avec les explications de Daniel Barthélémy



Les fours à gypse comme lieu de spectacle (ici la troupe Plaisirs du Théâtre de Cluny)



Les travaux sur les peintures murales de l'église et la restauratrice Alice Breuillard

*Le dimanche 10 novembre 2024, le président des AVB Gaëtan MONCHOVET est décédé. Les membres du conseil d'administration et ses amis sont dans la peine et partagent la douleur de sa famille.*



Club de l'amitié du Val Lamartinien

### Le club regroupe les communes de Berzé-la-Ville, Milly-Lamartine et Sologny

Le club se réunit deux mardis par mois de 14h à 18h (calendrier annuel avec les dates fournies lors de la première venue) à la salle Simonet à Berzé-la-Ville. Le club offre à ses adhérent(e)s un lien social, de convivialité, de rire et de partage.

Cette année, deux fois par mois, des jeux de société et cartes : triominos, rummikub, nain jaune, belote et tarot.

- le 12 mars : thé dansant à Cluny organisé par Génération Mouvement,
- le 27 juin : repas à l'embarcadère de la Truchère suivi d'une balade sur la Seille et la Saône,
- le 27 octobre : repas au restaurant l'Héritage de Berzé la Ville,
- le 14 décembre : repas de fin d'année à la Maison des vins.

Venez nous rejoindre nombreux et nous pourrions éventuellement ajouter d'autres activités.  
Pour nous contacter :

La présidente, Sylviane BERNIGAUD  
03 85 37 76 80 ou 06 83 14 00 77 [bernigaud.sylviane@orange.fr](mailto:bernigaud.sylviane@orange.fr)

La secrétaire, Catherine MOREL  
03 85 36 64 54 ou 06 34 98 1979  
[cathy.morel@gmail.com](mailto:cathy.morel@gmail.com)



#### Société De Chasse communale de Berzé-la-Ville

Suite à la démission de son président Joël GOBET, la société de chasse de Berzé-la-Ville, à l'occasion de son assemblée générale, a élu son nouveau président monsieur Gilles Carvalho. La société, pour la saison 2024-2025, compte 26 adhérents. L'ouverture de la campagne a eu lieu le 6 octobre et s'achèvera le 28 février, suivant le plan de chasse gros gibier.

Le président souhaite une bonne saison de chasse à tous les chasseurs.

Gilles Carvalho



## Association soirée cartes et jeux

L'association Soirée cartes et jeux, sous la présidence de Françoise BOURGEOIS, a repris ses activités début octobre 2024. Nous nous retrouverons jusqu'à fin mai 2025 tous les mercredis après-midi, dans la salle Simonet qui nous est prêtée par la municipalité.

Nous comptons 25 adhérents amateurs de tarot et divers jeux de société.

En cours d'année, nous organisons un repas au restaurant, la galette des rois, un pique-nique... Tous les amateurs de jeux sont les bienvenus pour jouer en toute convivialité et dans la bonne humeur.

Danielle LACORNE, secrétaire.



La reine...



... et le roi. Et non, il s'agit de nouveau d'une reine !



Le pique-nique de fin d'année sous les fours




Particuliers  
Industriels  
Viticulteurs  
Pétroliers  
Collectivités  
Communes

Construction  
Rénovation  
Maintenance

88, rue de la Condemine - 71000 Varennes-les-Mâcon  
Tél. 03 85 34 70 00 - Fax 03 85 20 22 15  
E-mail : contact@gelin-btp.fr - www.gelin-btp.fr



## Comité de Jumelage Berzé-la-Ville/Ausonia

Le Comité de Jumelage a su mobiliser des bénévoles, pour faire vivre cette année encore, ce beau lien de fraternité, de convivialité et de culture dans notre village.

Ce 13 janvier 2024, nous avons réuni 108 personnes à Sologny, pour notre maintenant traditionnelle **Nuit de la Befana**, avec une participation fidèle de nos amis du Comité de Jumelage de Charnay-les-Mâcon.



Organiser une telle soirée demande une grande implication, dans la bonne humeur, pour la mise en place, la déco, le service et la confection de l'apéritif et du menu.

Merci à celles et ceux qui ont concocté ce repas entièrement fait maison, dans des conditions difficiles (absence de local cuisine), et une mention particulière à Chantal Sangoy et Simone Marichy. Jean-Michel Caputo a « assuré », comme d'habitude, la musique, jusque tard dans la nuit.

Le succès de cette soirée (nous avons dû, faute de place, refuser une vingtaine de personnes), nous a conduit à envisager de louer une salle plus grande pour 2025.



Notre **projet de sensibilisation des enfants** à ce Jumelage a été concrétisé par un travail de l'équipe éducative sur le thème de l'Italie, avec la réalisation, par les élèves, d'un bel Arlequin, et l'organisation du Carnaval le 15 mars 2024.



Cet été, Berzé-la-Ville a accueilli 18 Italiens du 12 au 16 juillet.

Arrivés le vendredi 12, nos amis, réunis aux Fours à Gypse, autour d'un buffet préparé par les bénévoles, ont été installés ensuite dans les familles, et pour clore la journée, ont pu goûter le soir, à un plat traditionnel, un magnifique bœuf bourguignon cuisiné par Chantal Sangoy, Simone Marichy et Maxime Paillé.... toujours sous les fours.



Le samedi 13, après un repas pris dans les familles, nous étions 34 à partir pour Bourg-en-Bresse visiter le monastère royal de Brou, fleuron de l'architecture gothique. De retour à Mâcon, la soirée commence par une dégustation de vins blancs locaux, suivie d'un repas traditionnel à la Maison Mâconnaise des Vins, pour s'achever par le feu d'artifice célébrant notre Fête Nationale.



Le dimanche est consacré aux cérémonies du 14 juillet au monument aux morts, et à la cérémonie officielle du jumelage avec échanges de cadeaux sous les Fours à Gypse. A midi, un repas, offert par la municipalité, est partagé avec tous les Berzéens qui le souhaitent. Après-midi de détente, d'échanges et de la belle découverte du tir à l'arc, initiée par Sylviane Scarfone et Eric Bonneau, Chevaliers des Archers de Cluny, et membres de notre association. La soirée se termine par un buffet : salades, fromages régionaux, desserts, assuré par le Comité.



Le lundi 15 était consacré à la découverte de Beaujeu, bras armé de Cluny au Moyen-Age. Journée riche qui commence par la visite et dégustation des produits de l'Huilerie Beaujolaise, créée, et si bien expliquée par notre ami Jean-Marc Montegottero.



Après un pique-nique au col de Crie, nous assistons au théâtre, à la **première** de la pièce **BATRACO**, tirée d'un conte italien d'Elizio Calenzio : *les grenouilles et les rats* traduit par Rabelais. Adeline Bosc (chargée de la culture à la mairie de Beaujeu) en a conçu l'adaptation et l'interprète en Italien et en français, avec Giuseppe Carlino (vice-président de notre Comité).



Après ce moment réjouissant, visite du musée du patrimoine et de l'église St Nicolas, nous terminons cette journée, comme il se doit, par une dégustation de crus beaujolais du domaine Segaud où nous sommes plus de quarante, accueillis avec une grande gentillesse pour nous restaurer.

Ce programme s'achève avec la visite mardi matin 16 juillet de notre église où de nouvelles fresques ont été mises au jour. Visite brillamment assurée par Marie-Anne Gagnol. Après un repas pris dans les familles, nous conduisons avec beaucoup d'émotion et de promesses de se revoir, nos amis au bus qui les attend, avec Michel Léopardo, accompagnateur et traducteur, pour l'aéroport Saint-Exupéry à Lyon.

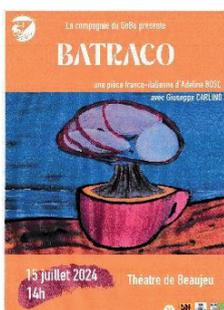
Merci à toutes celles et ceux qui ont permis cet accueil.

### Pour l'année 2025 :

- Nous avons dû renoncer au projet pétanque initiation tir à l'arc cette année, mais nous ne renonçons pas pour 2025.
- Nous continuons à réfléchir à la mise en place d'un cours d'italien débutants.
- Nous préparons, bien évidemment, notre prochaine Nuit de la Befana, et notre gentille sorcière attendra le 8 mars 2025 pour se manifester dans une plus grande salle pour nous permettre de vous accueillir plus nombreux. Elle se tiendra en effet à la **Salle des Fêtes de la Roche Vineuse**.

Toutes les énergies berzéennes seront les bienvenues, pour l'organisation de cette fête, et bien sûr, pour renforcer notre association. Places limitées, inscription par mail à :

[inscriptionbefana2025@gmail.com](mailto:inscriptionbefana2025@gmail.com)



Nous envisageons, à Berzé, au printemps, la représentation de la pièce **Batraco**, créée à Beaujeu, dans le cadre de la célébration des trente ans des sites clunisiens.

Notre **Assemblée Générale** se tiendra  
**le vendredi 11 avril 2025**

*Gil Charnay, présidente*  
[associationberzelaville@gmail.com](mailto:associationberzelaville@gmail.com)



## Jardin Partagé, encore une année riche en échanges et en découvertes

Revenons ensemble sur quelques événements marquants de l'année 2024 :

### La vente de plants : un succès renouvelé

Comme chaque année, la **vente de plants** organisée au printemps a rencontré un grand succès. Grâce à l'engagement des bénévoles, une large sélection de plantes potagères, d'aromatiques et de fleurs a pu être proposée à la vente et cultivée dans le jardin.

Cette vente permet à la fois de soutenir financièrement l'association et d'offrir aux habitants des plantes cultivées localement. Le public est venu nombreux échanger des conseils de jardinage et découvrir les projets à venir. L'événement a encore une fois été un moment de convivialité et de partage intergénérationnel apprécié de tous.

### La balade "Incroyables Comestibles" : une belle découverte collective

Guidée par « Babeth », cette **balade autour des "Incroyables Comestibles"** a permis à quelques privilégiés de découvrir les plantes, herbes et autres fleurs comestibles de notre région. Cela a aussi été l'occasion de partager nos connaissances sur la faune et la flore locale.

Suite au succès de cet événement nous avons prévu de le **renouveler en 2025 !**

### Récoltes et marché estival

Les récoltes de cette année ont été un peu moins importantes que les années précédentes. Cela ne nous a pas permis de renouveler notre petit marché estival. Cependant, une culture a particulièrement bien réussi, celle des courges, qui nous ont offert une récolte généreuse et variée.

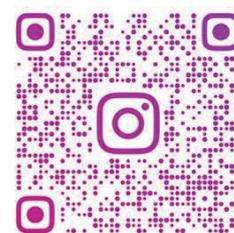
### Rejoignez-nous en 2025 !

Nous vous encourageons vivement à prendre part à nos activités en 2025. Que ce soit pour apprendre, jardiner ou simplement passer un moment agréable, de partage et de convivialité, chacun peut trouver sa place au sein du jardin partagé.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : [lecho.loc@gmail.com](mailto:lecho.loc@gmail.com)



Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook et Instagram



ECHO.LOC



Agence Bourgogne  
« Le Verdier »  
71960 La Roche Vineuse  
Tél. 03 85 36 68 88  
Fax 03 85 36 61 08

TRAVAUX D'EAU POTABLE - EAUX USEES OU PLUVIALES  
CHAUFFAGE URBAIN





Chères familles, chers amis de Berzé-la-Ville,

Nous sommes ravis de vous retrouver dans ces pages pour partager avec vous l'importance du Sou des Écoles pour notre école. Grâce à votre participation à nos ventes et événements, et à l'implication de nombreux bénévoles, le Sou des Écoles de Berzé-la-Ville continue de jouer un rôle prépondérant dans le financement des sorties éducatives, du matériel pédagogique et dans l'animation de notre charmant village.

### Financements

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le Sou des Écoles a pu financer des sorties pour nos élèves de maternelle à hauteur de 836 €, le voyage pour les primaires à hauteur de 4 357 € et a également participé à hauteur de 250 € pour des cadeaux de Noël (jeux ou matériels pour les classes).

### Remerciements

Nous aimerions remercier les maîtresses pour leur implication dans nos manifestations et pour l'organisation de ces projets pour nos enfants, la Mairie de Berzé la Ville pour son soutien financier, matériel et humain.

Nous exprimons également un immense MERCI envers tous les bénévoles (parents et autres personnes du village), qui ont consacré leur temps et leur énergie à faire du Sou des Écoles une réussite.

### Rendez-vous incontournables

Le Sou des Écoles ne se limite pas seulement à récolter de l'argent, il contribue également à dynamiser la vie de notre village par le biais d'événements festifs devenus incontournables.

Halloween, vente de fromages, de sapins et fête de Noël sont déjà passés, place aux suivants :

- Karaoké : **22 mars**
- Vente de brioches/chocolats de Pâques : **13 avril**
- Randonnée : **04 mai**
- Pizzas : **23 mai**
- Apéro-concert : **14 juin**
- Fête de l'école : **27 juin**

Nous avons la chance d'avoir un super Sou des Écoles, qui organise de nombreux événements de qualité, mais malheureusement nous manquons cruellement de bénévoles.

Derrière chaque événement, il y a un travail dans l'ombre de plusieurs parents bénévoles, mais si nous sommes nombreux à le faire, alors le partage des tâches sera beaucoup plus simple et prendra moins de temps !

**Sachez que votre adhésion au Sou des Écoles est gratuite, et qu'elle peut être ponctuelle surtout ! Vous ne vous engagez pas pour toute l'année et tous les événements.**

Cela peut-être pour la participation de l'organisation du début à la fin, ou juste pour apporter une aide de 1 heure ou 2.



Cela permet d'amener également de la vie au village, de faire de nouvelles connaissances et de mettre au service vos compétences pour une bonne cause !

**Merci et au plaisir de vous voir et partager des moments conviviaux lors de nos futurs événements !!!**



INSTALLATEUR  
DEPUIS 1931



# Doridon

chauffage et climatisation  
Plomberie - Sanitaire  
Traitement d'eau  
Energies renouvelables  
S.A.V

**03 85 34 83 50**

972 route des Vignobles – 71680 **CRECHES SUR SAONE**  
entreprise.doridon@wanadoo.fr - www.doridon-entreprise.fr

CHARPENTE • OSSATURE BOIS  
COUVERTURE • ZINGUERIE  
ESCALIER • MENUISERIE  
ISOLATION SUR TOITURE



S.A.R.L.  
**MERLE**  
sarjacquesmerle@orange.fr

**71960 BUSSIÈRES**  
Tél. : 03 85 37 71 09  
[www.charpente-merle-71.fr](http://www.charpente-merle-71.fr)

 **RGE** 

RESTAURANT-BERZÉ



CUISINE TRADITIONNELLE ET SOIGNÉE

03 85 37 77 41  
5, rue d'Ausonia 71960 BERZÉ-LA-VILLE  
[www.restaurantheritage.fr](http://www.restaurantheritage.fr)

*Domaine Chêne*



Vignerons Indépendants  
**Père et Fils**

*Dégustation, vente de bouteilles.*

- Saint-Véran « La Grande Vigne »
- Mâcon La Roche Vineuse Blanc
- Mâcon Milly Lamartine Blanc
- Bourgogne Aligoté
- Bourgogne Pinot Noir
- Mâcon La Roche Vineuse Rouge
- Crémant de Bourgogne

Caveau : LD «Château chardon» Route de Milly Lamartine  
71960 BERZE LA VILLE  
☎ : 03.85.37.65.90

Siège : LD « La Belouse » 71960 LA ROCHE VINEUSE

*Sur rendez-vous pour groupes et visites.*

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



## État-civil 2024

### NAISSANCES

PACHECO Léonie née le 09/02/2024  
BERGERE Maë née le 01/03/2024  
GUICHARD Chloé née le 07/05/2024  
LAZCANO Jules né le 05/08/2024  
GONCALVES ESTEVES Myla née le 03/09/2024



Myla GONCALVES ESTEVES

### MARIAGES

DUGUE Alexandre et  
TRÉSARIEU Amélie  
le 24 février 2024



KASIK Mélanie et VIEITES MARTINS GIGANTE Fernando  
le 18 mai 2024



LETOURNEAU Nicolas  
et MELOT Marine  
le 15 juin 2024



COSTAZ Thomas et  
PLATEL Cécile  
le 5 octobre 2024



CARRIER Loris  
et MANCEAUX  
Bérengère  
le 19 octobre  
2024



## BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

- BUATOIS MATHIEU Mia, le 6 juillet 2024



- HONORÉ-DURANT Sheynane, le 21 octobre 2024

## TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- PINSARD Yves, décédé à Mâcon le 30/12/23
- DUCROUX Raymond Louis, décédé à Mâcon le 24/02/24
- LAPALUS Louis, décédé à Mâcon le 15/07/24
- MONCHOVET Gaëtan, décédé à Mâcon le 10/11/2024

## Les réceptions

Les berzéens ont la possibilité de louer la salle Simonet, à l'occasion d'une réception privée, mais aussi des tables, des bancs, et des barnums.

Le matériel peut être mis à la disposition des habitants, gratuitement, à l'occasion de la fête des voisins dans les hameaux. Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie pour connaître les modalités.



Les rennes font une halte à la malterie avant de rejoindre l'école




**DUPONT**  
PLÂTRERIE - PEINTURE

71960 LA ROCHE VINEUSE  
03.85.35.74.88  
dupont.sas@orange.fr  
[www.dupont-platrieriepeinture.com](http://www.dupont-platrieriepeinture.com)



## Les fêtes des voisins



Le Vernay et les Chardignys



Les voisins du Charnay  
et Croix-Blanche à l'abri des Fours



Une partie des voisins du Perret



Les écoliers ont accueilli un drôle de bonhomme !

# Vie pratique

## Secrétariat de mairie

2 rue des Écoles - 71960 BERZÉ-LA-VILLE

 03 85 37 71 10



[mairie@berzelaville.fr](mailto:mairie@berzelaville.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire le samedi de 9h00 à 10h30

Pour toute urgence à signaler à la mairie en-dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez contacter le 06.15.79.12.54

Cantine scolaire

03.85.37.71.55

[cantine@berzelaville.fr](mailto:cantine@berzelaville.fr)

## Numéros utiles

|                                                                                              |                                     |                                                                            |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Gendarmerie                                                                                  | 17<br>ou 03 85 22 97 10             | ENEDIS (électricité)                                                       | 09 72 67 50 71 |
| SAMU                                                                                         | SAMU 15 ou 112<br>114 par texto     | GRDF (gaz de ville)                                                        | 0 810 433 071  |
| Pompiers                                                                                     | 18                                  | SUEZ (eau potable)                                                         | 09 77 40 11 27 |
| Numéro national de prévention du suicide                                                     | 31 14<br>site internet :<br>3114.fr | Micro crèche<br>à La Roche Vineuse                                         | 03 85 35 00 80 |
| Numéro national enfance en danger                                                            | 119                                 | ADMR                                                                       | 03 85 37 77 11 |
| Cabinet infirmier<br>La Roche Vineuse                                                        | 03 85 37 74 02                      | Ensemble paroissial                                                        | 03 85 37 65 17 |
| Assistante sociale (Département)                                                             | 03 85 21 65 00                      |                                                                            |                |
| Déchèterie/Environnement                                                                     | 03 85 38 44 39                      | <a href="mailto:environnement@mb-agglo.com">environnement@mb-agglo.com</a> |                |
| Assainissement collectif                                                                     | 03 85 20 97 57                      | Assainissement non collectif                                               | 03 85 20 97 55 |
| Petite Enfance<br><a href="mailto:petiteenfance@mb-agglo.com">petiteenfance@mb-agglo.com</a> | 03 85 35 25 00                      | Réseau VIF                                                                 | 07 56 05 80 08 |
|                                                                                              |                                     | Violences<br>Intrafamiliales                                               | 06 21 89 69 14 |

## Ordures ménagères/Encombrants

Ramassage des ordures ménagères le vendredi matin à partir de 5 heures 30. Le calendrier modifié en raison des jours fériés est disponible sur le site internet de la mairie.

MBA assure 2 fois par an une collecte des encombrants pour les personnes ayant des difficultés pour se rendre dans les déchèteries (personnes âgées ou à mobilité réduite, sans véhicule...). Dates de collecte sur la commune : 19 février et 29 octobre 2025 entre 5 h 30 et 13 h 00 (sortir les encombrants la veille).

Contactez MBA Service Environnement au 03 85 38 44 39.

## Cartes d'identité et passeports

Prendre contact avec les mairies de Charnay-Lès-Mâcon, Cluny, Crèches-Sur-Saône, Flacé ou Mâcon.

Pré-inscription : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

## Calendrier des manifestations

|                  |               |                                                         |                     |
|------------------|---------------|---------------------------------------------------------|---------------------|
| <u>Janvier</u>   | 17            | Vœux du Maire à 19h00 à la salle d'évolution de l'école | Municipalité        |
| <u>Mars</u>      | 19            | Commémoration de la guerre d'Algérie                    | Municipalité        |
|                  | <del>19</del> | Nuit de la Befana                                       | Comité de jumelage  |
|                  | 21            | Assemblée générale                                      | Amis du Vieux Berzé |
|                  | 22            | Karaoké                                                 | SOU des écoles      |
| <u>Avril</u>     | 11            | Assemblée générale                                      | Comité de jumelage  |
|                  | 13            | Vente de brioches et chocolats de Pâques                | SOU des écoles      |
|                  | 28            | Cérémonie en souvenir des Déportés                      | Municipalité        |
| <u>Mai</u>       | 4             | Randonnée pédestre                                      | SOU des écoles      |
|                  | 8             | Commémoration du 8 mai 1945                             | Municipalité        |
|                  | 23            | Karaoké et pizzas                                       | SOU des écoles      |
| <u>Juin</u>      | 14            | Apéro-concert                                           | SOU des écoles      |
|                  | 18            | Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940                | Municipalité        |
|                  | 27            | Fête des écoles                                         | SOU des écoles      |
| <u>Juillet</u>   | à définir     | Puces                                                   | Amis du Vieux Berzé |
| <u>Septembre</u> | 20 & 21       | Journées européennes du patrimoine                      | Amis du Vieux Berzé |
| <u>Octobre</u>   | À définir     | Repas des aînés                                         | Municipalité        |
| <u>Novembre</u>  | 11            | Commémoration du 11 novembre 1918                       | Municipalité        |
| <u>Décembre</u>  | A définir     | Fête de Noël                                            | SOU des écoles      |

